

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2023-244

OBJET : Concours externe et interne de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale.
Spécialité **MUSIQUE** – Disciplines : Chant, Contrebasse, Culture musicale, Ecriture musicale, Guitare.

Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2023-186 du 28 juin 2023.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-36 à L. 325-51,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 92-894 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,

Vu l'arrêté n° 2023-186 du 28 juin 2023 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale mentionne les lauréats des concours remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte cinquante (50) noms, répartis comme suit par concours et par discipline :

| Spécialité | Disciplines | Concours externe | Concours interne | Total |
|----------------|-------------------|------------------|------------------|-----------|
| Musique | Chant | 3 | 3 | 6 |
| | Contrebasse | 7 | 1 | 8 |
| | Culture musicale | 5 | 0 | 5 |
| | Ecriture musicale | 12 | 3 | 15 |
| | Guitare | 12 | 4 | 16 |
| Total | | 39 | 11 | 50 |

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 11 septembre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial




Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2023-244 DU 11 SEPTEMBRE 2023
portant mise à jour de la liste d'aptitude
de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale**

Spécialité : Musique

Discipline : Chant

BOURNEZ Claire
DURAND Esthel
GOUJON-GREGORI Elsa
ORLIK DE ROMEMONT Regine
PASQUEL Léa
RAMELLI Jean-Charles

Discipline : Contrebasse

BARY Renaud
DEMANGEON Rémi
GUILLARD Pascale
LAMBERT Volodia
LAPOTRE Jocelyn
MARTY Nicolas
PICHARD Johann
TROToux Yannick

Discipline : Culture musicale

DOBBY Margaret
HOCHARD Elisabeth
LAPLACE Claire
LELLOUCH Laurent
LOUIS Adrien

Discipline : Ecriture musicale

BABICZ Laurent
BELLIOT Augustin
BERNADAC Adam
DUCHESNE Morgan
DUSACQ Antoine
LEPILLIEZ Thomas
MARION-GALLOIS Aurélien
MAZZONI Jean-Baptiste
MONDON Anthony
RAMONDENC Brice
SARTO Andrea
TOGNAN Samson
WAVELET Vincent
ZELLER Rémi

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2023-244 DU 11 SEPTEMBRE 2023
portant mise à jour de la liste d'aptitude
de professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale**

Spécialité : Musique

Discipline : Guitare

AILLAUD Margot
BELKHIRI Alexandre
CASTANEDA Jorge
CONIL Florian
DANGREMONT François-Xavier
FABER Romain
FERNANDES WEISS Ledice
GUILLOT Jean
GUIRIMAND Rémi
MAXIMKINA Anastasia
MORINIÈRE Antoine
PANCEK Bruno
RAMOND Baptiste
SANANIKONE Claire
SANTOYO MORELEON Rafael
SILVETTI Serge

La présente liste est arrêtée à cinquante (50) lauréats.

Un lauréat est admis sur les 2 voies de concours mais ne figure qu'une seule fois sur la liste.

Fait à Pantin, le 11 septembre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE